

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept** et le **4 juillet à 18h30**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL**.

Présents : Y MICHEL – M ROUVIER – L FABRE – MC FABRE DE ROUSSAC
J LAFAGE – G REQUENA – M IBARS – A KELLY – M LEFEVRE
C BRISSEOIS – N SEDKI – JC ARAGON – J HURTADO – B DANIS
C NEGRI-AZAIS – S SENEGA-SANCHEZ – S JEAN – W BIGNON
C CARRIE-MAHMOUKI – F PEREZ – P KAPPLER – G GUIRAUD

Absents représentés : C PINO par G GUIRAUD

Absents : S BASSI-ALLEMAND – M GROSSO – JF MARY – M PEREZ
A CHOUKROUN – S BERBEZIER

16. Modification du tableau des effectifs

Afin de continuer à assurer le bon fonctionnement des différents services municipaux et de poursuivre leur hiérarchisation, il convient de créer:

- 1 adjoint territorial d'animation à temps complet
- 1 Contrat unique d'insertion à 30 heures

Il appartient au conseil municipal :

D'approuver cette modification du tableau des effectifs.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À L'UNANIMITÉ

Approuve cette modification du tableau des effectifs.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

